

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 décembre 2017

Nombre de membres du conseil municipal
en exercice présents votants

14 10 10

Date de la convocation :

13/12/2017

Date d'affichage :

19/12/2017

L'an deux mil dix sept et le dix huit décembre à vingt heures trente le Conseil municipal de la commune de Chirac, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian MASSIAS, Maire.

Présents : MM. MASSIAS FOURNIER Mme PERILLAUD
MM. PATTEUW GRANET TUYERAS ROCHER SOULAT
Mmes DELHOMMEAU VALLADE

Absents excusés : Mmes DEVESNE LEBRAUD CORDEAU
M. SAVIGNAT

M. Gérard ROCHER a été désigné secrétaire de séance.

N° 2017/68/9.4

Motion pour le maintien de la mise à jour du plan cadastral et du service public fiscal et foncier:

Les Centres des Impôts Fonciers ont pour mission de mettre à jour les bases servant à l'établissement des taxes foncières, d'habitation et d'enlèvement des ordures ménagères.

Après la fermeture des trésoreries et la suppression de nombreux emplois qui nuisent fortement au fonctionnement des communes, il semble que l'administration envisage de ne plus mettre à jour le plan cadastral.

Si les communes doivent payer pour mettre à jour leur plan cadastral, c'est une fois de plus leur budget qui sera mis à mal.

En conséquence, le Conseil Municipal de CHIRAC, réuni ce jour, s'est prononcé à l'unanimité contre cette décision, la topographie (mise à jour du plan) étant indissociable de la fiscalité.

Fait en mairie les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

A Chirac, le 03/01/2018

Le Maire,

Christian MASSIAS

